

Formations sur la nouvelle classification de la branche OPCHS (1/3)

Objectifs pédagogiques de la formation

- Comprendre le contexte et les enjeux de cette nouvelle classification
- Etre en mesure de déployer et d'expliquer cette classification au sein de l'organisme
- Maîtriser les principales étapes (emplois, cotations, cohérence, communication, commission de suivi, structuration et pilotage projet)

Public(s)

- **Toute personne en charge de la mise en œuvre de la classification** (RH et partenaires sociaux) :
 - Sessions spécifiques pour les personnes en charge des Ressources Humaines, Responsables / chargé.e.s des relations sociales, Managers et Dirigeant.e.s
 - Sessions spécifiques pour les délégations syndicales et les représentants du personnel

Prérequis

- Disposer d'une connaissance concrète des emplois de son entreprise
Idéalement, avoir lu l'accord national signé en 2023, et le guide méthodologique de déploiement.

Formations sur la nouvelle classification de la branche OPCHS

1 journée

- **Introduction, mise en perspective**
Présentation des participants et des intervenants
Présentation des objectifs formation et modalités de la formation
Fusion des champs conventionnels OPH / Coop' et accord de convergence
- **Base Emploi**
Explication de la notion d'emploi - lien avec la classification
Présentation des conditions de réussite de la cotation :
 - Lisibilité et opérationnalité des fiches emplois
 - Sensibilisation aux modalités et leurs mises en œuvre des travaux d'élaboration et/ou révision des fiches emplois
 - Partage d'exemples de fiches emploi
- **Découverte de la méthode de cotation**
Revue et partage des nouveaux critères et degrés
Présentation et échanges autour du processus de cotation : déroulé, règles, enjeux
Mises en situation / exercices pratiques pour « simuler une cotation »
- **Process de sensibilisation et communication vers les salariés : comment annoncer au salarié sa classification ?**
Accompagnement du changement auprès des managers
Liens classification / rémunération : mise en perspective
Impacts possibles emplois cadres <-> non cadres
Échange sur la communication en réponse aux questions posées par les salariés
Présentation des dispositifs de gestion des recours